

DECISION MUNICIPALE n° D20240621-072

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Musée du Pays d'Ussel	
	Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes – culture
Objet	Modalités d'organisation de l'exposition intitulée « Picasso dessins lithographiés : les carnets dévoilés », proposée par l'Association « AIMU » (Association de l'Imprimerie du Musée d'Ussel)		
Date	Du mardi 16 juillet au vendredi 2 août 2024		

Le Maire d'Ussel,

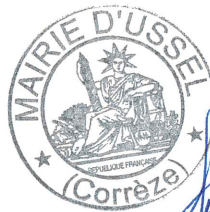
- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la convention ayant pour objet de fixer les modalités d'organisation de l'exposition intitulée « Picasso dessins lithographiés : les carnets dévoilés », du mardi 16 juillet au vendredi 2 août 2024.

Article 2 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 21 juin 2024.




Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE